

## URBANISME | AUBE

# Dijon, l'exemple à suivre pour notre ami Phiphi

par **ST.SAINCLAIR**, le 5 juillet 2007



Image de synthèse de la Tour Elithis  
actu-environnement.com

[Sur cet article...](#)

**246** visite(s)

Les bâtiments positifs, c'est le dada de notre ami Ulysse. Pas de chance, cette fois-ci je lui grillerai la politesse en évoquant un ambitieux projet architectural à énergie positive qui verra le jour fin 2008.

L'exemple pourrait faire réfléchir le génial « visionnaire » (dixit M. Leprince) qui veille à la bonne marche de notre département, j'ai nommé Philippe Adnot. Et c'est vrai que Phiphi a besoin de réfléchir depuis qu'une petite association (composée d'écolos, de gauchos, d'un ou deux Beury éternellement en colère et présidée par un Nayrac toujours sur la brèche) a eu l'audace de contester l'extension de son hôtel du département. L'affaire étant jugée, le permis de construire annulé, on sait que Phiphi doit maintenant imaginer un nouveau projet.

Mais Phiphi n'a pas la tête à cela... Encore tout émoustillé par la victoire de la droite, la simple idée de remettre le nez dans cette source à emm... qu'est cette extension, lui donnerait une poussée d'urticaire.

Ici, comme nous aimons bien Phiphi, nous avons décidé de lui donner un coup de main. Tout près de chez nous, Dijon n'a pas la chance, le bonheur d'être dirigée par un homme de la carrure d'Adnot. Malgré ce handicap, la ville a décidé de réaliser, fin 2008, le bâtiment tertiaire à énergie positive le plus performant de France. Nul doute, que Phiphi, toujours à la pointe du combat écologique, relèvera le défi lancé par nos voisins bourguignons. Nul doute qu'il fera de son nouveau projet d'extension, le bâtiment le plus écologique d'Europe. Allez phiphi, sur ce pari, nous te soutiendrons !

Pour les non-initiés, les infidèles d'auboisementcorrect et de son rédacteur à la plume positive (Ulysse), il convient de faire un petit rappel.

En matière énergétique, le premier projet d'extension devait afficher une consommation de 120 à 170kwh/m<sup>2</sup>/an. Il s'agissait de la fourchette donnée par la réglementation 2005.

Les agités de l'arpehd et les écolos réclamaient honteusement de suivre les règles HQE pour atteindre une consommation de 70kwh/m<sup>2</sup>/an. C'est pas Byzance pour sauver la planète mais c'est déjà une norme adoptée par un grand nombre de collectivité.

Cette demande, réitérée par l'arpehd, est d'autant plus modeste que, techniquement, il est possible de réaliser des bâtiments capable de consommer moins de 50 ou 30 kwh/m<sup>2</sup>/an.

La ville de Dijon va plus loin. Elle s'apprête donc à construire un bâtiment tertiaire capable de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme !! Concrètement, elle produira au delà des 30kwh/m<sup>2</sup>/an nécessaire à son fonctionnement. C'est ce qu'on nomme les bâtiments à énergie positive.



Il s'agira d'une tour de 5 000 m<sup>2</sup> sur 10 niveaux qui s'élèvera à 32 mètres de hauteur. Ce bâtiment ovale de 500 m<sup>2</sup> d'emprise au sol sera construit avec des matériaux respectueux de l'environnement. La façade sera ainsi essentiellement constituée de bois.

Pour lui permettre son autonomie énergétique, le bâtiment se chauffera au moyen d'une chaudière à biomasse et utilisera une climatisation naturelle. La tour produira elle-même son énergie grâce à une toiture entièrement recouverte de panneaux solaires.

Dans le même temps, l'ensemble de la consommation fera l'objet d'une attention toute particulière (ampoules Led, optimisation de l'éclairage naturel etc.). Par ailleurs, la récupération des eaux pluviales sera utilisée pour alimenter les WC des 10 étages.

Enfin, un système de gestion technique du bâtiment permettra un suivi et un contrôle permanent des consommations énergétiques et des ses émissions en CO<sub>2</sub> : une bonne façon de réguler le fonctionnement de ce bâtiment et de sensibiliser les usagers aux économies d'énergie.

L'investissement est estimé à 7 millions d'euros pour 5000 m<sup>2</sup>. Et on se souvient que le projet d'extension du Conseil Général de 10000m<sup>2</sup> devait coûter 19millions d'euros ! Or, l'ARPEHD estime que la superficie strictement nécessaire au fonctionnement du Conseil Général (hors auditorium, restaurant administratif...) se limiterait justement à 5000m<sup>2</sup>.

Alors pour 7 millions d'euros, disons 10 ou 11 pour voir large, notre Phiphi pourrait se payer le nec plus ultra en matière de bâtiment (pourvu qu'il accepte de le construire hors du secteur sauvegardé). Il pourrait même frimer devant ces petits camarades du Sénat en leur disant qu'il a bien le plus gros et le plus beau... hôtel du Département. Allez Phiphi, faites preuve d'audace !

<http://www.auboisementcorrect.com/spip.php?article1986>